

Arrêté du 18 JAN 2019

fixant la composition du comité technique national de l'enseignement agricole public

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

VU le décret n° 2011-1035 du 30 août 2011 relatif à certains comités institués au sein du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ;

VU les résultats des élections des représentants du personnel au comité technique national de l'enseignement agricole public du 6 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1^{er} - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique national de l'enseignement agricole public institué par le décret n°2011-1035 susvisé sont :

- le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche, président ou son représentant, le chef de service de l'enseignement technique ou le chef de service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- le sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences ou son représentant ;

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique de l'enseignement agricole public institué par le décret n°2011-1035 susvisé sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour le Sgen-CFDT :

Membre titulaire

M. Jean-François LE CLANCHE

Membre suppléant

M. Didier LOCICÉRO

Pour CGT-SUD :

Membre titulaire

M. Thierry JACOB

Membre suppléant

M. Michel JULIEN-LAFÉRIÈRE

Pour Force Ouvrière Enseignement agricole :

Membre titulaire

M. Nicolas GILOT

Membre suppléant

Mme Malika FADLANE

Pour le Snetap-FSU :

Membres titulaires

M. Jean-Marie LE BOITEUX

Mme Clémentine MATTEI

M. Frédéric CHASSAGNETTE

Mme Laurence DAUTRAIX

M. Olivier BLEUNVEN

Mme Geneviève LAURENSEN

Membres suppléants

M. Joseph BOULCH

Mme Hélène TRONCHET

M. Serge PAGNIER

Mme Claire PINAULT

M. Yoann VIGNER

Mme Évelyne GOULIAN-JAFFELIN

Pour SEA-UNSA Education :

Membre titulaire

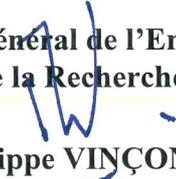
M. Guy SIGALA

Membre suppléant

Mme Béatrice LAUGRAUD

Fait à Paris, le 18 JAN. 2019

**Le Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche,**


Philippe VINÇON